

PROJET ANNUEL D' ACTIONS D' INFORMATION ET D' ORIENTATION COLLEGE HENRI PITOT - ARAMON

PREAMBULE

Rappel des missions du **Psychologue de l'Education Nationale** spécialité « **Éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle** » (décret n° 2017-120 du 1er février 2017)

Dans le cadre du service public d'éducation, les Psychologues de l'Education Nationale (PsyEN) participent à la lutte contre les effets des inégalités sociales et inscrivent leur action au bénéfice de la réussite scolaire pour tous.

Par leur qualification de psychologues,

- + ils apportent un appui spécifique aux enfants, aux adolescents et jeunes adultes ainsi qu'à leurs familles. Ils accompagnent dans cette perspective les équipes pédagogiques et éducatives des écoles et des établissements d'enseignement,
- + ils conçoivent les méthodes et mettent en œuvre les moyens liés à la formation et à la qualification qu'ils ont reçue. En mobilisant cette expertise au service de la prise en compte de toutes les dimensions de l'évolution et du développement cognitif, psychologique et social de chacun, ils contribuent à favoriser une approche bienveillante de l'école,
- + ils ont vocation à faciliter l'accès de tous les élèves aux apprentissages, à la culture, à la citoyenneté, à l'autonomie et au « vivre-ensemble », ainsi qu'au développement d'un environnement favorable au bien-être en milieu scolaire,
- + ils partagent l'objectif des équipes pédagogiques et éducatives d'élever le niveau d'aspiration et de formation de tous et ainsi de contribuer à accompagner chacun vers une qualification reconnue, gage d'une insertion sociale et professionnelle future.

Au sein de la spécialité « Éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle », les PsyEN :

- exercent leurs fonctions dans les centres d'information et d'orientation (CIO) où ils sont affectés et dans les établissements du second degré relevant du secteur d'un CIO ;
- **assurent un accompagnement visant à la réussite et à l'épanouissement** des publics dont ils ont la charge ;
- **échangent avec les familles** les éléments nécessaires qui permettent d'assurer la continuité de l'accompagnement d'un élève dans son parcours scolaire ;
- **étudient la situation des enfants ou adolescents nécessitant une attention particulière et approfondie**, rencontrant des difficultés ou en situation de handicap ;
- **conduisent des entretiens permettant l'analyse de situations** dans l'objectif de mieux définir les besoins des publics dont ils ont la charge ;
- **réalisent les bilans psychologiques** appropriés pour éclairer les problématiques soulevées ;
- favorisent par l'accueil le lien de confiance concourant à la mobilisation et à la persévérance scolaire des élèves ;
- **promeuvent les initiatives en matière de prévention des phénomènes de violence, de lutte contre les discriminations et de promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons ;**
- **apportent un soutien aux élèves et aux équipes pédagogiques et éducatives** en situation de crise, particulièrement en cas d'impact sur la communauté scolaire ;
- **travaillent en coordination avec les professionnels des services médico-sociaux dans ou hors éducation nationale ;**
- **apportent une expertise aux différentes instances** : maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), commissions d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré (CDOEA).

- ✚ Permanence au collège le JEUDI de 9h à 17h.
- ✚ Permanence au CIO de Bagnols-sur-Cèze le vendredi

COVID 19 :

- face à la crise sanitaire actuelle, des entretiens téléphoniques seront proposés aux élèves ainsi qu'aux familles qui le souhaitent,
- L'adresse mail de la PsyEN sera diffusée à l'ensemble des élèves ainsi qu'à leurs familles, afin de pouvoir assurer une continuité de service au niveau des échanges mais également avec l'ensemble des équipes éducatives et pédagogiques.

Particularité du collège :

- Le collège Henri PITOT est un établissement qui accueille **515 élèves à la rentrée 2020**
 - ✚ 482 élèves en 2019 - 2020
 - ✚ 469 élèves en 2018 - 2019
 - ✚ 432 élèves en 2017 – 2018
- Une augmentation de **+6,85 %** par rapport à la rentrée 2019 et **+19,2 %** par rapport à la rentrée 2017

Quelques chiffres concernant le bilan d'activités 2019 – 2020 :

183	Entretiens élèves (en présentiel ou téléphoniques)
158	Entretiens parents (en présentiel ou téléphoniques)
71	Réunions d'équipes
10	Séances collectives élèves
4	Conseils de classe 3ième
1	Séance d'information parents
1	Bilan Psychométrique

Ce programme d'activité a pour objectif d'aider chaque élève à donner du sens au collège, à faciliter son adaptation et son bien-être au sein de l'établissement.

Il a été rédigé sur la base de la mise en place du PARCOURS AVENIR, prévu par l'Arrêté du 1-7-2015 - J.O. du 7-7-2015

Article 1 - Le parcours individuel, d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel prévu par l'article L. 331-7 du code de l'éducation prend l'appellation « parcours Avenir ». Ce parcours doit permettre à chaque élève de comprendre le monde économique et professionnel, de connaître la diversité des métiers et des formations, de développer son sens de l'engagement et de l'initiative et d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle.

Article 2 - Ce parcours est mis en place pour chaque élève de la classe de sixième à la classe de terminale. [...]

Les objectifs du parcours

Pour l'élève, la mise en œuvre du parcours poursuit trois objectifs :

- lui permettre de **découvrir le monde économique et professionnel ;**
- lui permettre de **développer son sens de l'engagement et de l'initiative ;**
- lui permettre **d'élaborer son projet d'orientation, scolaire et professionnelle.**

Enjeux et principes du parcours

- une meilleure compréhension du monde économique et professionnel, des métiers et des formations pour éclairer les choix d'orientation de chaque élève ;
- un accompagnement renforcé des élèves et de leurs familles, notamment celles qui sont les plus éloignées de la culture scolaire, par les équipes éducatives en matière d'orientation tout au long du parcours scolaire ;
- une plus grande ambition professionnelle et sociale fondant le projet d'études et d'insertion de l'élève et passant par l'acquisition de diplômes et de qualifications ;
- une amélioration de la réussite scolaire grâce à une prise de conscience des enjeux d'une orientation réfléchie et choisie, dégagée des stéréotypes sociaux et de genre ;
- une réelle réversibilité des choix de l'élève et, par conséquent, la mise en œuvre des conditions qui lui permettent d'ajuster sa trajectoire dans le cadre des procédures d'orientation, de dispositifs innovants et de passerelles ;
- une représentation équilibrée des filles et des garçons, des femmes et des hommes au sein des filières de formation et des métiers.

Le parcours est un processus guidé et progressif qui offre à chacun la possibilité, par la découverte et l'expérimentation, de mobiliser, développer et renforcer ses compétences. Il doit contribuer à ouvrir le champ des possibles professionnels en favorisant la connaissance des formations dans l'enseignement supérieur et la recherche, y compris à l'étranger, ainsi que la familiarisation avec le monde économique.

Il se déroule tout au long de la scolarité du second degré de l'enseignement scolaire dans la perspective d'études supérieures et d'insertion professionnelle. [...]

Objectifs sur chaque niveau :

- En collaboration avec les professeurs principaux, aider les élèves à construire leur projet scolaire et à élaborer des choix d'orientation,
- Identifier les élèves en difficultés et renforcer l'accompagnement personnalisé,
- Accompagner la réussite scolaire et informer sur les poursuites d'études.

Les priorités :

- Assurer les entretiens individuels avec les élèves et leurs familles lors des permanences au collège,
- Participer aux réunions de suivi et aux ESS des élèves en difficultés ou en situation de handicap, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire de l'établissement (Direction, CPE, Infirmière et Assistante sociale, Professeurs, Equipe éducative, etc.),
- Participation au GPDS, (Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire), dans la mesure des disponibilités
- Echange tout au long de l'année avec l'équipe enseignante (réunion PP), les CPE, la Direction afin d'assurer un suivi des élèves en difficulté, ainsi qu'avec le pôle médico-social (AS – INF)
- Intervenir auprès des classes (6°, 5°, 4°, 3°), afin d'informer les élèves et leurs familles sur le rôle du PsyEN dans l'établissement mais aussi sur les possibilités de formation ainsi que sur les procédures d'orientation et faire connaître les CIO.

CYCLE CONSOLIDATION

La scolarité au collège débute par la dernière année de cycle 3, cycle de consolidation. Ce cycle est donc à cheval sur l'école élémentaire et le collège. Sa mise en œuvre nécessite une concertation renforcée entre le collège et les écoles de son secteur, dans le cadre du conseil école-collège notamment.

Niveau 6^{ème}	<p><u>Moyens et calendriers :</u></p> <p>Au premier trimestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunion d'échange PP/PsyEN, avec distribution de documents sur le dispositif de l'enseignement adapté mais aussi sur la procédure du Bilan Psychométrique → jeudi 1^{er} OCTOBRE ▪ Information et sensibilisation : passage dans les classes avec présentation de la PsyEN et de son rôle dans l'établissement, distribution d'une lettre d'information à destination des parents et sensibilisation à l'auto documentation → Jeudi 15 OCTOBRE <p>Environ 15 minutes de présentation :</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr><td>11H</td><td>LE 15/10</td><td>6A</td></tr> <tr><td>9H</td><td>LE 15/10</td><td>6B</td></tr> <tr><td>10H</td><td>LE 15/10</td><td>6C</td></tr> <tr><td>10H30</td><td>LE 15/10</td><td>6D</td></tr> <tr><td>10H30</td><td>LE 08/10</td><td>6E</td></tr> </table> <p>Tout au long de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil des élèves et des familles pendant les permanences. ▪ Travail d'échange et de collaboration avec les instituteurs des écoles de secteur sur la liaison « école – collège ». ▪ Suivi et repérage des élèves en difficulté. ▪ Bilans individuels et suivi des élèves identifiés par les équipes pédagogiques. Examens psychologiques individuels pour les élèves susceptibles de relever d'un enseignement adapté ou spécialisé (SEGPA...). ▪ Participation aux réunions de suivi ainsi qu'aux réunions éducatives dans la mesure des disponibilités. 	11H	LE 15/10	6A	9H	LE 15/10	6B	10H	LE 15/10	6C	10H30	LE 15/10	6D	10H30	LE 08/10	6E
11H	LE 15/10	6A														
9H	LE 15/10	6B														
10H	LE 15/10	6C														
10H30	LE 15/10	6D														
10H30	LE 08/10	6E														

CYCLE APPROFONDISSEMENT

Le cycle 4, cycle des approfondissements, comprend les classes de 5e, de 4e et de 3e. Durant ce cycle, les élèves développent leurs connaissances et compétences dans les différentes disciplines tout en préparant la poursuite de leur formation et leur future participation active à l'évolution de la société.

Niveau 5^{ème}	<p><u>Moyens et calendriers :</u></p> <p>Au premier trimestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réunion d'échange PP/PsyEN, avec distribution de document → jeudi 8 OCTOBRE <ul style="list-style-type: none"> ➢ sur le dispositif de l'enseignement adapté ➢ sur la procédure du Bilan Psychométrique <p>Information et sensibilisation : présentation de la PsyEN et de son rôle dans l'établissement, distribution d'une lettre d'information à destination des parents</p> <p>Tout au long de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil des élèves et des familles pendant les permanences. ▪ Suivi et repérage des élèves en difficulté. ▪ Bilans individuels et suivi des élèves identifiés par les équipes pédagogiques. Examens psychologiques individuels pour les élèves susceptibles de relever d'un enseignement adapté ou spécialisé (SEGPA...). ▪ Participation aux réunions de suivi ainsi qu'aux réunions éducatives dans la mesure des disponibilités
-----------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Niveau 4^{ème}</p>	<p><u>Moyens et calendriers :</u></p> <p>Au premier trimestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réunion d'échange PP/ PsyEN, travail dans le cadre du "Parcours Avenir" (ex : PIIODMEP) et distribution d'un document de présentation PsyEN → jeudi 1^{er} OCTOBRE <p>Au second trimestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Finalisation des dossiers de 3^{ème} prépa métiers avec les élèves et les familles → avril / mai Séance d'information et de sensibilisation dans les classes (à voir selon les disponibilités) <ul style="list-style-type: none"> présentation de la PsyEN et de son rôle dans l'établissement, distribution d'une lettre d'information à destination des parents, sensibilisation à l'auto documentation, information sur les possibilités de formation de l'après 4^{ème} (3^{ème} prépa métiers, 3^{ème} agricole...) ainsi que sur les différents établissements du bassin. présentation des possibilités de formations de l'après 3^{ème}, Possibilité de faire une sortie à la découverte de la prépa métier (à voir selon les disponibilités) <p>Tout au long de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> Accueil des élèves et des familles pendant les permanences. Suivi et repérage des élèves en difficulté. Participation aux réunions de suivi ainsi qu'aux réunions éducatives dans la mesure des disponibilités. Travail sur un début d'élaboration du projet d'orientation qui prendra tout son sens en classe de 3^{ème}. 																				
<p>Niveau 3^{ème}</p>	<p><u>Moyens et calendriers :</u></p> <p>Au premier trimestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réunion d'échange PP/ PsyEN, avec distribution de documents (présentation PsyEN) → jeudi 24 SEPTEMBRE Séance d'information et de sensibilisation : → jeudi 19 NOVEMBRE <ul style="list-style-type: none"> présentation de la PsyEN et de son rôle dans l'établissement, distribution d'une lettre d'information à destination des parents sensibilisation à l'auto documentation, présentation du calendrier de l'orientation, présentation des possibilités de formations de l'après 3^{ème}, <table border="1" data-bbox="1177 1176 1453 1312"> <tr> <td>11H</td> <td>3A</td> </tr> <tr> <td>12H30</td> <td>3C</td> </tr> <tr> <td>14H30</td> <td>3B</td> </tr> <tr> <td>15H30</td> <td>3D</td> </tr> </table> <p>Au second trimestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réunion d'information à destination des parents, présentation des possibilités de l'après 3^{ème} et du calendrier de l'orientation → jeudi 14 JANVIER pour la voie Générale et Technologique et/ou Professionnelle Participation aux Entretiens Personnalisés d'Orientation (ou concertation active) JEUDI 4 FEVRIER et JEUDI 11 FEVRIER <p>Contenus de l'entretien : Instaurant une relation de confiance avec l'élève et la famille, l'entretien d'orientation permet une meilleure connaissance réciproque des souhaits de l'élève et de sa famille d'une part et des conditions scolaires de réussite d'autre part. Objectifs de l'entretien : À l'approche des décisions à prendre à l'issue du cycle d'orientation, cet entretien s'intègre au parcours Avenir avec deux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire le point sur l'étape actuelle du parcours de formation de l'élève. - envisager ses projets de poursuite d'études en examinant tout le champ des possibles. <table border="1" data-bbox="632 1832 1120 1955"> <thead> <tr> <th></th> <th>AM</th> <th>PM</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>9H - 12H</td> <td>13H30 - 16H30</td> </tr> <tr> <td>04/02</td> <td>3D</td> <td>3A</td> </tr> <tr> <td>11/02</td> <td>3B</td> <td>3C</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> Une sortie visite d'un établissement professionnel pour les élèves de 3^{ème} pourrait être organisée (lieu à confirmer avec la direction) → jeudi 4 MARS (suspendue à ce jour) Intervention de L' AFT, organisme professionnel, qui est chargé de promouvoir les métiers et formations pour la branche Logistique et Transport (à confirmer avec la direction) → jeudi 25 MARS 	11H	3A	12H30	3C	14H30	3B	15H30	3D		AM	PM		9H - 12H	13H30 - 16H30	04/02	3D	3A	11/02	3B	3C
11H	3A																				
12H30	3C																				
14H30	3B																				
15H30	3D																				
	AM	PM																			
	9H - 12H	13H30 - 16H30																			
04/02	3D	3A																			
11/02	3B	3C																			

Au troisième trimestre :

- Travail d'échange et de collaboration sur la liaison « collège – lycée »
- Travail sur l'émission des vœux définitifs et procédures Affelnet.
- Participation aux conseils de classes dans la mesure des disponibilités.
- Participation aux commissions d'appel de 3^{ième}.
-

Tout au long de l'année :

- Accueil des élèves et des familles pendant les permanences.
- Suivi et repérage des élèves en difficulté.
- Participation aux réunions de suivi ainsi qu'aux réunions éducatives dans la mesure des disponibilités.
- Une action conjointe menée avec le professeur documentaliste

NOUVEAUTES 2020 :

- Les élèves de 3^{ième} ont la possibilité de prendre rendez-vous au CDI afin de passer un questionnaire d'intérêts professionnels (installé et mis en route ce jour, les élèves peuvent s'y inscrire dès à présent). Il est fortement conseillé aux élèves de passer ce questionnaire afin que l'on puisse ensuite échanger sur les résultats en entretien par la suite (Mme VIGNE me fera parvenir les identifiants et la liste des élèves régulièrement)
- Travail en cours sur une intervention de L' AFT, organisme professionnel, qui est chargé de promouvoir les métiers et formations pour la branche Logistique et Transport.
 - ✚ Une présentation interactive des métiers et formations Transport et Logistique
 - ✚ Echange autour des compétences indispensables pour accéder aux métiers
 - ✚ Travail autour des stéréotypes de genre

ULIS

Moyens et calendriers :

Au premier trimestre : (à déterminer avec les professeurs principaux concernés)

- Réunion d'échange Professeur référent/PsyEN, réflexion sur les actions à mener sur l'année
- Aider les équipes et les coordinateurs référents dans la construction du parcours de l'élève handicapé à chaque niveau de scolarité
- Bilans individuels et suivi des élèves identifiés par les équipes pédagogiques.
- Examens psychologiques individuels pour les élèves sortant de 3^{ième} en vue d'une orientation vers des structures d'enseignement spécialisé (IMPro, CFAS, ULIS Lycée...).

Betty MENTRE

Psychologue de l'Éducation Nationale
CIO de Bagnols-sur-Cèze